



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'AUDE

Carcassonne, le 16 SEP. 2016

direction  
départementale  
des Territoires  
et de la Mer  
Aude

Le directeur départemental des Territoires et de la Mer  
à  
Monsieur le Directeur  
du Service Clients Courrier Entreprise (SCCE)  
99999 LA POSTE

Mission des Affaires  
Juridiques et du Suivi  
des Procédures

objet : Recherches concernant un courrier recommandé avec avis de réception

affaire suivie par : Prénom : Marie-France Nom de l'agent : MARCIEL  
Service : Mission des Affaires Juridiques et du Suivi des Procédures  
Téléphone : 04 68 71 76 80  
Courriel : [marie-france.marciel@aude.gouv.fr](mailto:marie-france.marciel@aude.gouv.fr)

Dans le cadre d'une enquête d'utilité publique, il m'a été nécessaire de consulter un certain nombre de personnes pour solliciter leur avis sur un projet. Ces consultations ont été faites par lettres recommandées avec avis de réception qui me sont tous parvenus à l'exception d'un seul.

Afin de mener à bien cette consultation et de recueillir tous les avis, il me serait très utile de savoir si le courrier recommandé n° 1A 130 202 2736 4 adressé à Madame Roselyne GOVERN - BP 11216 - 98709 MAHINA - Polynésie Française, lui a bien été présenté et distribué.

Afin de faciliter votre recherche, vous trouverez ci-joint copie de la preuve de dépôt.

Pour le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer,

la Chef de la Mission des Affaires Juridiques et du Suivi des  
Procédures

Martine RIPOLL

horaires d'ouverture :

8 h. 30 – 12 heures

14 heures – 16 h.30 -

16 h. le vendredi

Adresse : 105 boulevard Barbès  
11838 Carcassonne cedex 9

téléphone :

04 68 10 31 00

télécopie :

04 68 71 24 46

courriel : [ddtm@aude.gouv.fr](mailto:ddtm@aude.gouv.fr)



**LA POSTE**  
Direction du Courrier  
Service des Enquêtes et Réclamations  
du Courrier International

*Marie France*



DIRECTION DEPARTEMENTALE DES  
TERRITOIRES  
Madame MARIE FRANCE MARCIEL  
105 BOULEVARD BARBES  
BP CS 40001  
11838 CARCASSONNE CEDEX 9

Tél. : 0 810 821 821  
Fax : 03 59 60 02 60  
Réf dossier : **40062996**

Besançon, le 29 septembre 2016

Réf client : 1157816

Madame,

Le 28 septembre 2016, vous avez signalé au Service Client de La Poste la non réception de votre courrier 'LETTRE RECOMMANDEE' référencé 1A13020227364 destiné à : Madame ROSELYNE GOBERN 98709 MAHINA POLYNESIE FRANCAISE.

J'ai effectué des recherches auprès des établissements chargés de votre pli ; je ne suis pas en mesure de vous confirmer sa sortie de France mais sachez qu'une enquête est en cours auprès de l'opérateur postal étranger pour que des recherches soient effectuées sur leur territoire. Il dispose d'un délai de deux mois maximum pour nous répondre.

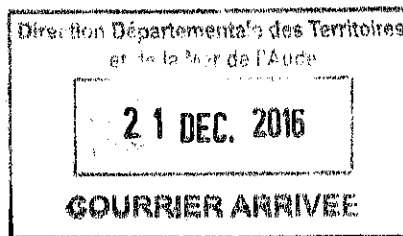
Je m'engage toutefois à vous informer de nos échanges sous trois semaines. Si, entre-temps, vous entriez en possession de nouveaux éléments concernant votre demande, je vous invite à me les communiquer au 0 810 821 821.

Vous remerciant de votre confiance, je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

Dominique LUBAUT  
Responsable Service Client International



**LA POSTE**  
Direction du Courrier  
Service des Enquêtes et Réclamations  
du Courrier International



1137

Marie France

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES  
TERRITOIRES  
Madame MARIE FRANCE MARCIEL  
105 BOULEVARD BARBES  
BP CS 40001  
11838 CARCASSONNE CEDEX 9

Tél. : 0 810 821 821  
Fax : 03 59 60 02 60  
Réf dossier : **40062996**  
Objet : AR non parvenu en retour  
N° envoi : 1A13020227364

Besançon, le 19 décembre 2016

Réf client : 1157816

Madame,

Au terme des recherches menées pour votre envoi référencé ci-dessus et destiné à Madame ROSELYNE GOBERN 98709 MAHINA POLYNESIE FRANCAISE, nous pouvons vous informer que nos démarches n'ont malheureusement pas permis de retrouver votre envoi.

C'est pourquoi, une indemnisation de 16 euros vous sera prochainement adressée par lettre-chèque au titre de l'assurance souscrite.

Nous avons mis en œuvre tous les moyens à notre disposition pour vous apporter cette réponse, et nous déplorons les désagréments causés.

Nous vous prions, Madame, de croire en l'assurance de notre considération distinguée.

Dominique LUBAUT  
Responsable Service Client International